



## Delivrance d'un titre de sejour pour parents d'enfant francais

Par **ahla**, le **15/04/2012** à **12:40**

Bonjour,  
autant qu'etranger pere d'enfant francais, moi et ma femme etrangere on a depose un dossier pour la delivrance d'un titre de sejour "parent d'enfant francais" en mi septembre 2011 aupres de la prefecture, je vais toujours à la prefecture pour savoir où est arrivé mon dossier, la reponse est : "le dossier est en cours il faut attendre" la derniere fois que je me suis presenté, l'agent au guichet m'as dit qu'ils vont porter le dossier au prefet pour la signature, et j'aurais du avoir une reponse au bout d'un mois, maintenant sont degà passés 35 jours sans nouvelles. veuillez me dire qu'es ce que je vais faire.  
merci d'avance

Par **Dsab2**, le **15/04/2012** à **18:58**

bonjour

Je vous conseille d'envoyer une demande de communication de motifs par RAR et en bonne et due forme ou de faire intervenir votre avocat pour faire acclereler les choses.

Cordialement

S Sultan Danino, Avocate